

Les savoirs profanes sur l'environnement dans les dispositifs d'aménagement du territoire

De la métropole grenobloise aux espaces protégés

Offre de stage proposée par le laboratoire Pacte, UMR 5194

Durée du stage :	4 à 6 mois
Rémunération :	selon la législation en vigueur 554,40 € / mois
Lieu :	Grenoble
Date de début du stage :	à partir de février / mars 2017 (ou avril, selon le calendrier du master)
Pour postuler :	envoyer un CV et une lettre de motivation par mail à coralie.mounet@univ-grenoble-alpes.fr

Mots Clefs

Aménagement du territoire, gestion de l'environnement, savoirs profanes / vernaculaires, savoirs scientifiques, acteurs du monde de la chasse, acteurs du monde agricole, acteurs du monde de la protection de la nature, espaces ruraux et périurbains, espaces protégés.

Sujet du stage

Le stage se déroule dans le cadre d'un projet exploratoire financé par la COMUE Grenoble.

L'objet du stage porte plus particulièrement sur la place des savoirs dits profanes ou vernaculaires dans les dispositifs d'aménagement du territoire de la métropole grenobloise et d'un parc naturel régional environnant. Il s'agit de comprendre comment ces savoirs profanes spécialisés (agricole, naturaliste, chasse) sont intégrés dans l'élaboration des documents d'aménagement et d'urbanisme.

Plusieurs questionnements et focales peuvent être adoptés pour cela :

- D'un point de vue factuel, les porteurs de ces savoirs sont-ils intégrés dans les différentes réflexions sur l'aménagement ? Cette question sera étudiée pour divers échelons et procédures (ex. : Schéma Régional de Cohérence Ecologique, Schémas de cohérence territoriale, Trames vertes et bleues etc.). Y a-t-il une différence qui est faite dans la mobilisation des savoirs profanes ?
- Quelle place est donnée aux savoirs profanes que les agriculteurs, les naturalistes, les chasseurs détiennent sur la faune sauvage, sur le paysage, sur les territoires ? Quelle légitimité ces savoirs ont-ils auprès des acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire ? Comment les porteurs de ces savoirs tentent-ils de donner une légitimité à ces savoirs ?

Missions

Le(a) stagiaire :

- effectuera une revue de littérature en SHS sur la question ;
- effectuera un état des lieux de la prise en compte des savoirs profanes dans différents documents d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle de la métropole grenobloise et d'un parc naturel régional (à définir)
- mènera une enquête qualitative auprès d'une trentaine d'acteurs concernés par la question (la retranscription de la plupart des entretiens sera assurée par un prestataire externe) ;
- mènera une analyse thématique des entretiens et des documents recueillis ;
- rédigera un rapport sur la synthèse bibliographique et les résultats obtenus

Le(a) stagiaire transmettra les résultats de son enquête aux encadrants et leur remettra un rapport qui en rendra compte. Il fera une restitution orale de son étude devant les encadrants universitaires et également un public plus large (personnes enquêtées, par exemple).

Profil du candidat

Niveau Master 2 ou Master 1.

Le candidat aura une formation en SHS (aménagement, géographie, urbanisme, sciences politiques, sociologie...)

Il sera capable de mener et d'analyser des entretiens semi-directifs.

Une connaissance des thématiques des relations société / environnement et éventuellement de l'agriculture, du monde naturaliste, de la chasse sera appréciée.

Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse

Goût pour les enquêtes de terrain

Attitude dynamique, aptitude à la communication et au travail en équipe